échoPoRC
HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DU CDPQ
Volume 22, numéro 38, 7 février 2022 - PAGE 1

MARCHÉ DU PORC

Semaine 5 (du 31/01/22 au 06/02/22)				
Québec			**semaine**	**cumulé**
Porcs Qualité Québec	Porcs vendus* et abattus**	têtes	36 007*	172 467**
	Prix moyen[1]	$/100 kg	201,70 $	190,56 $
	Prix de pool[1]	$/100 kg	201,39 $	190,72 $
	Indice moyen[2]		111,37	111,30
	Poids carcasse moyen[2]	kg	122,30	123,09
	Revenus de vente estimés	$/100 kg	224,29 $	212,27 $
		$/porc	274,30 $	261,28 $
Total porcs vendus* et abattus**		têtes	146 544*	671 712**
États-Unis			**semaine**	**cumulé**
Prix de référence		$ US/100 lb	82,18 $	76,73 $
Porcs abattus		têtes	2 436 000	12 317 000
Poids carcasse moyen		lb	216,97	217,47
Valeur marché de gros		$ US/100 lb	95,70 $	90,94 $
Taux de change		$ CA/$ US	1,2715 $	1,2634 $

Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ
[1] comprenant l'ajustement selon la valeur de la carcasse reconstituée
[2] de la semaine précédente
[3] incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques
Avertissement: L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

Semaine 4 (du 24/01/22 au 30/01/22)			
Ontario		**semaine**	**cumulé**
Revenus de vente	$/100 kg à l'indice		
Moyen (milieu 70 %)		212,65 $	203,75 $
15 % les plus bas		189,58 $	180,56 $
15 % les plus élevés		245,12 $	237,01 $
Poids carcasse moyen	kg	111,70	111,86
Total porcs vendus	Têtes	105 513	418 895

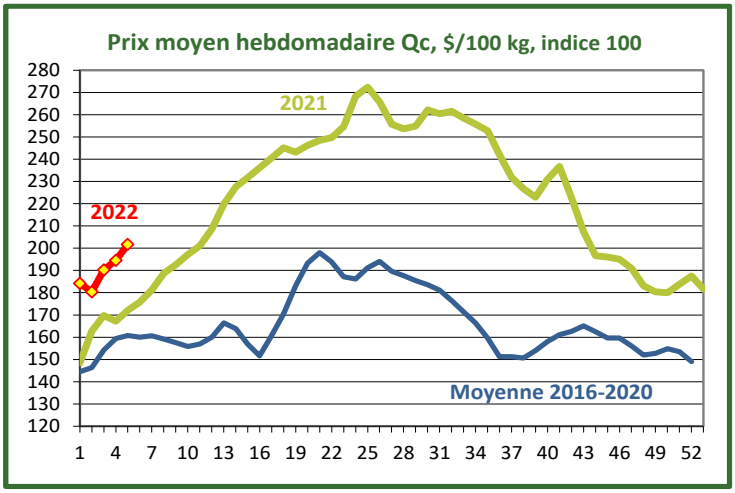

LE MARCHÉ AU QUÉBEC

La semaine dernière, le prix moyen s'est fixé à 201,70 $/100 kg, en raison d'une augmentation de l'ordre de 7,18 $ (+3,7 %) par rapport à la semaine antérieure. Suivant la tendance saisonnière, ces trois dernières semaines, le prix a cumulé des hausses de 12 %.

Au sud de la frontière, le ratio entre le prix au comptant des porcs et la valeur estimée de la carcasse (cutout) s'est montré inférieur à 90 %, soit le seuil minimal de la fenêtre du prix québécois. Par conséquent, le prix des porcs Qualité Québec, indice 100, a été rehaussé à ce niveau. En fin de compte, il a surpassé le niveau auquel il se serait fixé s'il avait été calculé selon le marché des porcs américains, par une marge de quelque 9 $ (+5 %).

Sur le marché des changes, la valeur du billet vert a bondi par rapport à celle du dollar canadien (+1 %). Ceci a amplifié la croissance du prix québécois. Considérant les incertitudes liées à l'euro et les conflits Russie-Ukraine, les investisseurs auraient privilégié la devise américaine comme valeur refuge. En outre, ils préconiseraient le billet vert au détriment des autres devises majeures, au moment où les bourses

MARCHÉ DU PORC

américaines ont fait moins bonne figure comparativement à l'ensemble des grandes bourses mondiales depuis le début de 2022.

Les ventes ont totalisé plus de 146 500 têtes, un niveau semblable à la semaine précédente. Par rapport à la même période en 2021, c'est 4 100 en moins (-3 %).

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le prix des porcs a grimpé par rapport à la semaine précédente, de l'ordre de 3,87 $ US (+4,9 %). En somme, il s'est établi à 82,18 $ US/100 lb. Depuis 1996, seules les années 2012 (87,7 $ US) et 2013 (88,3 $ US) ont affiché des niveaux supérieurs, lors d'une semaine 5.

La hausse s'est aussi appliquée sur le marché de gros, où la valeur estimée de la carcasse a augmenté de quelque 2,1 $ US (+2 %). Elle a clôturé à 95,7 $ US/100 lb en moyenne, surpassant la valeur observée en 2021 et la moyenne de la période 2016-2020, à la même période, par des marges respectives de 16 % et 24 %. Cette bonne tenue est attribuable au soc (+6,8 $ US), au flanc (+5,2 $ US) et à la longe (+4,7 $ US).

Le nombre de porcs ayant pris le chemin des abattoirs a reculé de 4 % par rapport à la semaine d'avant, pour se chiffrer à 2,44 millions de têtes. Ce niveau a montré un déclin de 9 % comparé à 2021, à la même période.

Marchés à terme - porc

	Fermeture $ US/100 lb		Fermeture $/100 kg indice 100		Variation $/100 kg
	4-févr	28-janv	4-févr	28-janv	sem.préc.
FÉV 22	87,03	87,93	201,70	203,78	-2,07 $
AVRIL 22	100,08	94,93	231,95	220,00	11,95 $
MAI 22	103,68	99,90	240,29	231,53	8,76 $
JUIN 22	109,43	105,78	253,62	245,14	8,47 $
JUILLET 22	109,15	105,55	252,97	244,62	8,34 $
AOÛT 22	107,45	104,00	249,03	241,03	8,00 $
OCT 22	90,35	88,38	209,40	204,82	4,58 $
DÉC 22	81,45	79,95	188,77	185,29	3,48 $
FÉV 23	84,00	82,18	194,68	190,45	4,23 $
AVR 23	86,95	85,15	201,52	197,34	4,17 $

Source : CME Group *Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base.*

Outre l'absentéisme lié aux cas de COVID-19 chez les employés, mercredi dernier, une tempête dans le centre des États-Unis a nui au transport des porcs vers les abattoirs, faisant chuter les abattages ce jour-là. Cela n'a pas affecté le prix des animaux, les abattoirs ayant relevé les mises afin de s'en procurer un nombre suffisant.

NOTE DE LA SEMAINE

Aux États-Unis, plusieurs analystes américains font état de la faiblesse persistante du nombre de porcs prêts à commercialiser. Lors des cinq premières semaines de 2022, ce nombre s'est montré inférieur à ceux enregistrés en 2021 et en 2020 à la même période, cumulativement, par des écarts de 8 % et 4 %.

Cependant, le poids moyen de carcasse ne reflète pas clairement si le ralentissement des abattages a causé un refoulement des animaux dans les parcs ou non. La semaine dernière, le poids moyen de carcasse des porcs a atteint 217 lb (98,4 kg, découpe américaine), un niveau semblable à 2021 à pareil moment. Steiner rappelle toutefois qu'à cette période, il était élevé en raison du ralentissement de la cadence d'abattage causé par la pandémie. Par rapport à 2020, il est supérieur, par une marge de 2 lb (+1 %).

Évolution hebdomaire des abattages de porcs aux États-Unis

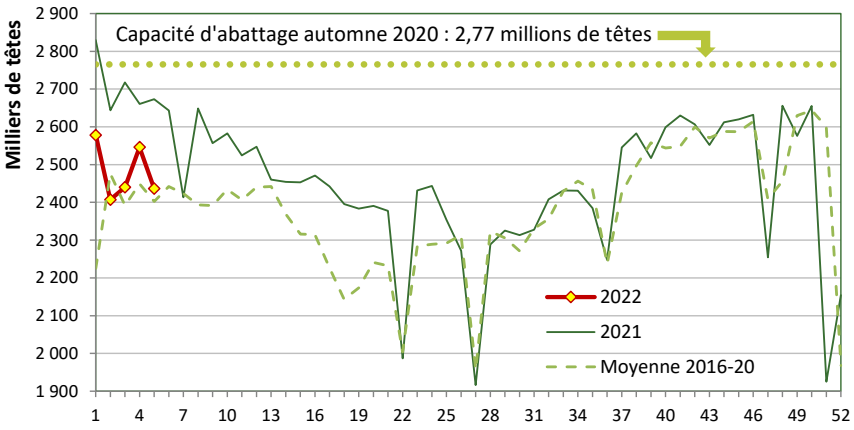

Source : USDA. Capacité d'abattage : National Hog Farmer, 5 oct. 2020
Capacité d'abattage estimée en supposant 5,4 jours d'activité/semaine

Jefo La vie, en plus facile
AGRI MARCHE Producteur en tête. Rendement à cœur.
Desjardins Entreprises

MARCHÉ DU PORC

Pour sa part, Smith penche vers un manque de porcs, plutôt qu'un refoulement. Des sources lui auraient indiqué que, dernièrement, des maladies ont amputé le cheptel, dont le syndrome reproducteur et respiratoire porcin, la diarrhée épidémique porcine et le *Deltacoronavirus porcin* chez de grands intégrateurs porcins américains. De plus, des éleveurs avaient éliminé une partie de leur troupeau à la suite de la pandémie de la COVID-19 et des énormes pertes qui ont suivi. Une autre anecdote corroborant un manque de porcs prêts à commercialiser est l'annonce de l'abattoir de porcs de Tyson à Waterloo de l'annulation des abattages du samedi pour tout le mois de février, un fait rare en hiver, où la production est forte.

Bref, du côté des éleveurs, certains disposeraient d'un peu plus d'espace que par le passé, ce qui signifie qu'ils n'ont aucune raison de saisir la première offre qui se présente à eux, d'où des prix au comptant plus élevés.

Du point de vue des abattoirs, la demande en porcs est en hausse, estime Steiner. Ceci s'explique par le fait que plusieurs de leurs employés reviennent au travail après s'être isolés en raison de la COVID-19, que la valeur recomposée de la carcasse se situe à des niveaux plus élevés qu'attendu et qu'ils bénéficient de marges solides. Ces trois dernières semaines, la marge estimée des abattoirs a d'ailleurs surpassé la moyenne 2016-2020, aux mêmes semaines, par un écart moyen de 12 %.

À court terme, tout cela est favorable au prix payé aux éleveurs américains. Toutefois, une hausse des prix combinée à une augmentation de l'offre finira par affecter la demande, en particulier en ce qui a trait à la viande de porc fraîche, croit Steiner.

Rédaction : Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)

MARCHÉ DES GRAINS

CHRONIQUE DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

La semaine dernière, à Chicago, la valeur des contrats à terme de maïs venant à échéance en mars et mai 2022 ont décliné de 0,16 $ US et 0,12 $ US le boisseau par rapport au vendredi précédent. Quant au tourteau de soja, les valeurs des contrats venant à échéance en mars et en mai ont grimpé de 32,7 $ US et 31,8 $ US la tonne courte, respectivement.

Au Québec, voici les prix du maïs n° 2 observés à la suite d'une analyse des données du Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) et de l'enquête menée **le 4 février dernier.**

Pour livraison **immédiate**, le prix local se situe à 2,48 $ + mars 2022, soit 342 $/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est de 2,95 $ + mars, soit 360 $/tonne.

Marchés à terme - prix de fermeture

	Maïs ($ US/boisseau)		Tourteau de soja ($ US/2 000 lb)	
Contrats	2022-02-04	2022-01-28	2022-02-04	2022-01-28
mars-22	6,20 ½	6,36	443,9	411,2
mai-22	6,21 ¾	6,33 ¼	441,8	410,0
juil-22	6,18 ½	6,26 ¼	438,8	408,2
sept-22	5,86	5,84 ¼	412,5	390,6
déc-22	5,73 ¾	5,69 ½	397,4	378,9
mars-23	5,80 ¾	5,77	382,4	368,0
mai-23	5,83 ½	5,80	375,4	363,6
juil-23	5,83	5,79 ¾	373,0	363,1

Source : CME Group

Pour livraison **à la récolte**, le prix local se chiffre à 1,99 $ + décembre 2022, soit 304 $/tonne. La valeur de référence à l'importation est établie à 2,65 $ + décembre, soit 330 $/tonne.

GRECA SOLUTIONS | Big Dutchman
RJO'Brien ET ASSOCIÉS CANADA
Une division de R.J.O'Brien & Associates Canada Inc
Courtage d'options et contrats à terme
gestal
JYGA Technologies

NOUVELLES DU SECTEUR

OLYMEL : RÉDUCTION DES ABATTAGES ACCEPTÉE PAR LA RMAAQ

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a autorisé, dans son arrêt du 3 février, Olymel à poursuivre son plan de réduction d'achats de porcs québécois à partir du 28 février. Toutefois, la compagnie devra s'en tenir à un abaissement d'abattage de 10 000 têtes par semaine contrairement aux 15 000 prévues en octobre dernier.

Au départ, le 22 octobre 2021, Olymel avait annoncé qu'elle cesserait ses activités d'abattage à l'usine de Princeville au printemps prochain pour s'y consacrer entièrement à la découpe. Cette décision devrait entraîner une baisse de capacité d'abattage de l'entreprise, se traduisant par une réduction de ses achats de 15 000 porcs par semaine en provenance du Québec et de 10 000 porcs par semaine en provenance de l'Ontario.

À la suite de cette décision d'Olymel, les Éleveurs de porcs du Québec avaient déposé, le 1er novembre 2021, à part la transmission d'un avis de dénonciation de la Convention de mise en marché des porcs 2019-2022, un grief à la RMAAQ à l'égard de la priorité d'abattage des porcs produits au Québec face aux porcs en provenance de l'Ontario.

Dans sa décision du 23 décembre 2021, la RMAAQ s'était montrée partiellement favorable à la fois à la requête des Éleveurs en priorisant les achats des porcs du Québec et à la stratégie de réduction des abattages d'Olymel. En effet, Olymel devait « maintenir en approvisionnement en porcs du Québec au moins l'équivalent de ses assignations pour l'usine de Princeville, soit 720 000 porcs, dans le calcul de la réduction annuelle de ses approvisionnements de 1 250 000 porcs, annoncée le 22 octobre 2021 ».

Après les recours faits par les deux parties au sujet de l'interprétation de la décision du 23 décembre, la RMAAQ a précisé, le 3 février, qu'Olymel pouvait diminuer son volume d'achats de porcs en privilégiant le Québec, soit une réduction de 10 000 têtes contrairement à 15 000. En ce qui concerne les porcs ontariens abattus au Québec, Olymel devra plutôt réduire leur nombre de 15 000 têtes au lieu de 10 000.

La RMAAQ a donc ordonné aux Éleveurs de porcs du Québec de dresser, au plus tard le 22 février prochain, une liste des sites de production représentant le nombre de 530 000 porcs de proximité qui seront retirés de ses assignations, a affirmé le président des Éleveurs, David Duval, dans une lettre acheminée à ses membres.

Sources : Flash, 1er et 7 fév., Radio-Canada, 4 fév., La Presse, 5 fév., Le Bulletin des Agriculteurs, 3 fév. 2022

USA : LE NPPC SOUHAITE UN MEILLEUR ACCÈS AU MARCHÉ THAÏLANDAIS

Dans son communiqué du 31 janvier, le National Pork Producers Council (NPPC) a manifesté son désir de voir la Thaïlande donner diligemment un accès équitable au marché de viande et des produits porcins américains. Pour ce faire, l'organisation travaillerait actuellement en collaboration avec le U.S Trade Representative (USTR) et le gouvernement thaïlandais.

L'intérêt du NPPC pour le marché thaïlandais resurgit sur fond de prévisions d'une chute de 40 % de la production porcine thaïlandaise en 2022 à cause de la peste porcine africaine, laquelle pourrait contraindre le pays à rehausser ses importations de porc. Si cela arrivait, les exportations de porc américain ne seraient pas compétitives parce que la Thaïlande maintiendrait un embargo de facto à travers une combinaison de barrières tarifaires et non tarifaires.

Dans la rubrique des droits de douane fixés par la Thaïlande, la plupart des produits de porc américain qui pénètre son territoire devraient faire l'objet d'un tarif ad valorem de 30 % à 40 %. De surcroît, le pays exigerait un droit de licence sur le porc des États-Unis d'environ 220 $ US/tonne contre seulement 7,50 $ US/tonne pour le porc produit localement. En ce qui concerne les obstacles non tarifaires, la Thaïlande interdirait les importations de viande de porc fraîche et d'abats en

GENIUS BY/PAR MONITROL
PIC®
Hypor

provenance du pays de l'Oncle Sam ainsi que toute importation de porc issu d'élevages dont l'alimentation contient de la ractopamine.

La Thaïlande n'est pas un grand importateur de porc. Selon le NPPC, le pays aurait acheté quelque 26 000 tonnes de porc en 2021, dont 99 % provenaient de l'Union européenne (UE). S'agissant des États-Unis et du Canada, leurs expéditions de porc vers la Thaïlande sont négligeables.

Sources : National Hog Farmer, 31 janv. 2022, Statistique Canada, USDA, NPPC et USTR.

UE : SUBVENTIONS AU SECTEUR PORCIN EN DIFFICULTÉ

Le ministre de l'Agriculture français a annoncé, le 31 janvier, un plan de sauvetage de 270 millions d'euros (391 millions $) afin de soutenir les éleveurs de porcs qui feraient face à une crise économique jamais subie depuis 30 ans. Celle-ci serait tributaire de l'effondrement du prix du porc et de la flambée des coûts de production, qui auraient culminé à des niveaux jamais atteints depuis huit ans. S'ajoutent à cela des distorsions de concurrence intraeuropéennes, certains États ayant soutenu leur filière porcine face à la crise sanitaire provoquée par la COVID-19.

Le prix du porc payé au producteur a diminué de 14 % sur un an pour une exploitation moyenne alors que les charges ont, elles, augmenté de 27 %. Les pertes inédites de la filière porcine auraient atteint 440 millions d'euros (637 millions $) sur un an et les fermes perdraient actuellement environ 30 euros/porc (44 $/porc), d'après l'interprofession nationale porcine (Inaporc). Par conséquent, près d'un quart des éleveurs de porcs auraient d'ores et déjà atteint des seuils critiques d'endettement court terme. Et, au moins 30 % des éleveurs de porcs français risqueraient de disparaître d'ici 2023.

En ce qui concerne la Pologne, elle vient d'être autorisée récemment par la Commission européenne à soutenir ses producteurs de porcs avec une aide financière de quelque 88 millions d'euros (128 millions $). Cette subvention, annoncée par le pays en décembre 2021, intervient dans un contexte où ses fermes porcines, en particulier les maternités, seraient actuellement touchées par un changement structurel sans précédent. En effet, plus de 30 000 exploitations porcines du pays auraient déjà arrêté leur production depuis le début de 2021.

Ce soutien financier, destiné précisément aux producteurs de porcelets et des cochettes, pourrait leur être octroyé sous forme de subventions directes au titre du cadre d'aide spéciale de l'Union européenne (UE) pour amortir les conséquences de la pandémie de COVID-19. Cependant, la Commission européenne a déterminé que l'aide versée par Varsovie ne devra pas dépasser le montant de 290 000 euros (420 000 $) par bénéficiaire et devra être accordée au plus tard le 30 juin 2022.

L'Italie a elle aussi approuvé, le 4 février, un décret prévoyant une aide à sa filière porcine dotée d'un budget de 50 millions d'euros (73 millions $). Cette subvention ciblera les interventions en matière de biosécurité et les compensations aux producteurs touchés par les mesures préventives en lien avec la lutte contre la propagation de la PPA. Signalons que depuis la découverte du premier sanglier infecté le 7 janvier 2022, treize nouveaux cas ont été détectés au nord-ouest de l'Italie. Deux régions, frontalières à la France, sont concernées.

Par ailleurs, dans la foulée de la découverte du PPA sur son territoire en septembre 2020, l'Allemagne a été le premier pays de l'UE à mettre en place un plan de relance économique en faveur des élevages porcins. Chiffré à hauteur de 300 millions d'euros (435 millions $), l'aide devrait couvrir la période de 2020 à 2022.

Sources : FoodNavigator, 4 fév., IFIP, 2 fév., PorcMag, 1er fév., La France Agricole, 27 janv., Inaporc, 26 janv. 2022, Pig333, 16 déc. 2021, UE et XE

Rédaction : Raphaël Mbombo Mwendela, M. Sc.

Les Éleveurs de porcs du Québec
CIPQ Centre d'insémination porcine du Québec S.E.C.
MAXIMUS
MAXIMUS SOFTWARE

LA COPIE COMPLÈTE DES ARTICLES CITÉS EST DISPONIBLE PENDANT UN AN SUR DEMANDE
LA REPRODUCTION D'ÉCHO-PORC EST INTERDITE SANS LA PERMISSION ÉCRITE DE L'ÉDITEUR
© TOUS DROITS RÉSERVÉS, 2000 DÉPÔT LÉGAL-BAC ISSN 1492-322X
Téléphone : 418 650-2440, poste 0
Courriel : echo-porc@cdpq.ca
Site Web : www.cdpq.ca